

# Protection du gardien de but

## Rappel à la règle en vigueur 8:9d :

Comportement antisportif grossier à sanctionner par une disqualification immédiate:

« Si lors d'un jet de 7m le tireur touche la tête du gardien de but alors qu'il ne la déplace pas en direction du ballon »

## Nouvelle règle 8:8d

Comportement antisportif à sanctionner par une **exclusion immédiate** :

« Lorsque le tir d'un joueur en pleine possession de ses moyens, qui n'est pas entravé par un ou plusieurs défenseurs de l'équipe adverse, frappe la tête du gardien de but »

# Protection du gardien de but

Remarque :

Critères lors d'un tir (hors jet de 7m) dans la tête du gardien de but :

- La règle s'applique uniquement lorsque le tireur n'est pas entravé par les défenseurs de l'équipe adverse, c'est à dire qu'aucun défenseur ne se trouve entre le tireur et le gardien de but.
- La tête doit être le premier point de contact avec le ballon. La règle ne s'applique pas si le ballon touche la tête du gardien de but après avoir d'abord touché une autre partie du corps. Idem pour la barre transversale ou les poteaux du but.

# PROTOCOLE COMMOTION CEREBRALE

## GESTION D'UN CONTEXTE DE CARTON BLANC.

Si lors d'un choc ou d'un tir à la tête, le joueur (ou GB) a du mal à se relever et/ou met un certain temps à reprendre ses esprits, c'est une situation où l'on peut soupçonner une CC. Le Juge arbitre doit obligatoirement :

1. Arrêter le temps et se placer auprès du joueur concerné.
2. Sortir le carton blanc et le pointer en direction de la table de marque en indiquant le numéro du joueur.
3. Faire entrer sur l'aire de jeu les personnes éligibles et autorisées.
4. Demander à l'officiel A si le joueur peut reprendre le jeu. (si pas d'autorisation de l'officiel A, le joueur concerné doit quitter la zone de changement)
5. Se déplacer à la table de marque et s'assurer que les OTM ont bien coché la case prévue à cet effet sur la FDME.

# VIDEOS